

París: le 16 janvier 1873.

single, to 16 January 1873.

APPENDIX

Par le Commandant Commissaire de la République

Le Directeur des affaires indigènes,
Durand.

parau i hōm hia
1872 e te iwi va-
parau hōm mā
te 25 de Itepa-
te parau i faatā-
acinaa no Pāfō
iti toke, i tūmā

tu maro e faife
gaa; e ua lina fa

a o tui papai hia
 u ito tui e e i
 farii hia to huri
 anabete ran hia
 e vahine a Pa-
 tau eae, eia hui
 to farii ran i

ataa hia e o na
e faa i le muna
to rusa raa mai
faafan a Upelo
ed be faanaa tama
to mai la re-

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Service des Contributions.

... tamahine o piti
... fahala no Upe-
... una iho, e te tahi
... tamahine, no te

Cartelle aux successions vacantes.

una ra e loro la

... pentru a le, au-

... hia'u raa i to
nia i to hoo fua-
a rahi lahiti tei
atopa 1870, e i
n ra, ua tito ia
I'pehepelio, e o
ave noa hia'i a
u ua lala mae,
eae no leiona

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

tole abino, ho-

TRIBUNAL SUPÉRIEUR	
Affaires civiles.....	8
— criminelles.....	4
— correctionnelles.....	5
	17
TRIBUNAL DE 1 ^{re} INSTANCE	
Affaires civiles.....	29
— commerciales.....	2
— correctionnelles.....	66
— simple police.....	13
	110
	127

Le greffier des tribunaux,
YB. VAN DER VLEKE.

Vu et vérifié :
Le chef du service judiciaire,
HOLOZEY.

tise chiga, hoc
 aia i na ferma e
 a ac no tei fa-
 a Paraita, uia e
 tise chiga, hoc
 aia i na ferma e
 a ac no tei fa-
 a Paraita, uia e
 tise chiga, hoc
 aia i na ferma e
 a ac no tei fa-
 a Paraita, uia e

u mea,
te faatua lipua

MOUVEMENTS survenus dans l'état civil de la population indigène de Tahiti et Moorea pendant le quatrième trimestre de l'année 1873.

[illegible]

*L'Ingénieur de l'Etat civil de la commune de Papete,
contrôleur de service pour les Etats du Protectorat.*

M. Buxer

Reynolds des élements annuels de la population indigène de Tahiti calcaée
et les autres pour la première fois de l'année 1979.

Les observations statistiques suivantes ne sont établies que sur les données
terminées de l'année 1872 et seulement pour cette période annuelle.
Elles ne portent que sur les indigènes de Tahiti et Moorea et non sur la
population totale océannienne.

1. La nombre total des naissances (est élevé)	190
Le rapport des naissances du sexe masculin au féminin est de.....	90,4 à 87,6
En France, de.....	1 à 16
2. Il est le 1 (au) enfant naturel sur.....	4 légitimes
En France, 1 sur.....	13
3. Il y a eu 1 (une) naissance par.....	46,4 habitants.
En France, 1 par.....	33,3
4. Les mariages ont donné un total de.....	83
Un couple 1 (un) mariage sur.....	107 habitants
En France, 1 sur.....	129
5. Il est survenu 1 (un) décès par.....	39 habitants
En France, 1 par.....	40
6. La population indigène de Tahiti et Moorea a été	

Sur une population évaluée par le dernier recensement à 9,881 habitants indigènes de Tahiti et Moorea, l'on compte en 1872 :

Décès au-dessous de 10 ans, et dont la moyenne calculée est de	24 ans	117
de 10 à 20	40 à 50	30
de 20 à 30	50 à 60	21
de 30 à 40	60 à 70	21
de 40 à 50	70 à 80	24
au-dessus de 80 jusqu'à 86		6

Total disk drives	245
-------------------	-----

7. La durée de la vie moyenne, calculée sur les seules données de 1878, a été chez ces indigènes de...	40,9 ans.
Elle est en France, calculée sur une période de 18	26,6

8. L'exercice des dîces sur les naissances a été comme...	14 est à 12.5
En France, le contraire a lieu, les naissances sur-	
passent les dîces : on compte 16 naissances sur...	8 dîces.

Les décès masculins surpassent les décès féminins :	
Les premiers étant représentés par.....	55
Les autres le sont par.....	40-3
soit.....	55/40-3
En France par.....	55/51

10. Enfin le rapport de la population est $\left. \begin{array}{l} \text{aux naissances?} \\ \text{aux décès?} \end{array} \right\} \text{ de } \left. \begin{array}{l} 44,7 \\ 39,5 \end{array} \right\}$

Papeete, le 12 janvier 1878. —
 L'Officier de l'Etat civil de la commune de Papeete,
 contributeurs du service pour les Etats de l'Indépendance
 M. BONNET.

NM, les Membres de la Société de Secours mutuels la Fraternité remer-

rent par ces présentes les personnes qui leur ont fait l'honneur de se joindre à eux pour rendre les derniers devoirs au sieur DASYONNES, membre de ladite Société, décédé lundi 13 du présent mois.

*Etat des mouvements survenus dans l'état civil de la commune de
Papeete pendant le mois de décembre 1872.*

	NATUROMES.	
	Néant.	
	MARIAGES.	
	Néant.	
	DÉCÈS	
4	décembre. Li-Shui-Sing, chinois. 71 ans.	
5	" Arok, immigrant de l'île de Peleus (Iago-Not), décédé à Mahina.	
11	" Mendel, Willian, propriétaire, âgé de 26 ans.	
14	" Euterpie, immigrant de l'île de Vahape (Iago-Nui), décédé à Mahina.	
17	" Kautimara, " " " " "	
21	" Robinson Sarah, fille de Robinson, Willian, 18 ans.	
29	" Bakaio, immigrant de l'île de Oukae (Iago-Nui), décédé à Mahina.	
	ATTENDU—Néant ditte défectue.	

Récapitulation des mouvements survenus dans l'état civil européen pendant l'année 1874.

NAISSANCES : Sexe masculin.....	19
Sexe féminin.....	23
Total.....	43
MARIAGES.....	12
DÉCÈS : Émigrants : Sexe masculin.....	19
Sexe féminin.....	2
Total.....	21
Rares occasionnels et cliniques.....	40

NOTE.—Il y a eu dans la plantation d'Atuzono 46 décès déclarés d'immigrants.

Paris, le 1^{er} janvier 1873.
L'Officier de l'état civil, receveur,
M. BONNET.

